CAMBRIDGE
UNIVERSITY PRESS

Réflexions sur l'histoire des banques a l'époque moderne de la fin du XVe a la fin du XVIIIe siècle

Author(s): Henri Hauser

Source: *Annales d'histoire économique et sociale*, Jul. 15, 1929, T. 1, No. 3 (Jul. 15, 1929), pp. 335-351

Published by: Cambridge University Press

Stable URL: https://www.jstor.org/stable/27572094

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at https://about.jstor.org/terms

Cambridge University Press is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Annales d'histoire économique et sociale*

This content downloaded from
88.184.195.254 on Sat, 18 Oct 2025 17:34:18 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

RÉFLEXIONS SUR L'HISTOIRE DES BANQUES A L'ÉPOQUE MODERNE DE LA FIN DU XV^e A LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE [1]

Il est impossible de concevoir la structure économique des sociétés actuelles, la vie de l'industrie et du commerce, celle des finances publiques comme des finances privées, si l'on fait abstraction des banques : le rôle politique et social de ces organismes apparaît à tous les yeux. Réservoirs de capitaux, détenteurs des encaisses métalliques, émetteurs d'instruments monétaires, escompteurs d'effets de commerce, leurs guichets s'offrent, mais s'imposent au lancement des affaires privées comme des emprunts d'État. Depuis le jour où

Un million joyeux sortit de Waterloo,

ce rôle est allé croissant. Si bien qu'on a tendance à y voir une chose spécifiquement nouvelle, particulière à notre époque, ou du moins à considérer tout ce que l'on sait sur les banques de jadis comme une pure et assez vaine archéologie.

Il ne faut cependant pas que l'ampleur des phénomènes dont nous sommes témoins nous fasse illusion. Si, par leur forme et leur volume, ils diffèrent de ceux du passé, ils ne sont pas inédits. Le simple bon sens eût dû nous avertir que les besoins auxquels les institutions bancaires donnent satisfaction ne sont pas nouveaux. Ce n'est pas d'hier que les hommes, j'entends que les gouvernements, les corps politiques, les groupements commerciaux, se sont trouvés dans la nécessité d'escompter leurs richesses futures et de disposer sur place de ressources disponibles à de longues distances. Ils ont dû recourir à des organes qui fissent circuler la richesse dans le temps et dans l'espace, et qui établissent une commune mesure entre des instruments d'échange, non seulement inégaux en eux-mêmes, mais doués d'un inégal pouvoir suivant que leur abondance était plus ou moins grande sur tel ou tel marché.

C'est, à y bien réfléchir, une chose assez curieuse que l'espèce de pudeur spiritualiste qui a souvent empêché les historiens d'évaluer le rôle des affaires d'argent dans l'histoire [2]. On parle guerres, défaites

1. Cet article est le remaniement d'un rapport, *L'histoire de la banque et des changes du XV^e siècle au début du XIX^e*, présenté au Congrès d'Oslo, et reproduit dans *Bulletin of the international Committee of historical sciences*, n° 5, juillet 1928, p. 649-658.

2. Peu d'ouvrages généraux : LAWSON, *History of Banking*; LANDMANN, *Entwicklungsgeschichte der Formen des öffentlichen Kredits* dans *Finanzarchiv*, 1912. Parmi les histoires économiques générales, l'une de celles qui accordent le plus de place à ces pro-

This content downloaded from
88.184.195.254 on Sat, 18 Oct 2025 17:34:18 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

et victoires, généraux et diplomates ; on oublie que les armées, comme disait un grand soldat du XVIe siècle, se forment « par le ventre ». On décrit les famines louisquatorziennes, on va même jusqu'à compter les boisseaux de blé amenés dans nos ports ; on néglige de se demander par qui et comment, dans la pénurie du Trésor, ces gigantesques opérations pouvaient être financées. En 1694, en 1709 comme aujourd'hui, il fallait trouver des prêteurs pour acheter du grain à Danzig ou sur le marché de Hollande. Montrer Louis XIV et Samuel Bernard sur l'escalier de Versailles, cela n'est peut-être pas suffisant. Les gouvernements du temps passé ne pouvaient, pas plus que ceux du nôtre, faire bonne chère avec peu d'argent, et sans recourir au crédit.

I

Nous ne parlerons pas de ce que l'on peut appeler la période précapitaliste de l'histoire des banques. Il faut même le constater, nous sommes relativement bien renseignés sur cette période : banques italiennes de l'époque médiévale, banques florentines, siennoises, génoises[1], rôle européen des « Lombards ». Les érudits se sont attachés à multiplier sur ce terrain les découvertes, et hier encore, on nous révélait l'activité des banquiers astésans dans une aussi petite ville que Fribourg en Suisse[2]. L'organisation de la compensation dans les foires, grâce aux historiens du droit commercial, n'a plus de secrets pour nous.

Assurément, il reste encore des trouvailles à faire. Preuve en soit l'extraordinaire nouvelle qui nous vient d'Amérique : une bonne centaine (ce chiffre fait rêver) de livres de comptes de la *Casa Medici*, de la plus célèbre des familles bancaires d'outre-monts, trouvés à Boston[3]. Et combien encore de succursales provençales, catalanes, etc. des banques italiennes dont les papiers dorment encore dans les archives locales ?

Mais le rôle des manieurs d'argent devient surtout l'un des facteurs essentiels de l'histoire depuis l'époque où, avec les grandes découvertes et l'augmentation du stock métallique, commence l'essor du capitalisme. Commerce des valeurs mobilières, opérations de large envergure qui mettent des fonds abondants à la disposition des États

blèmes est la toute récente *Allgemeine Wirtschaftsgeschichte*, par Jos. Kulischer. Munich et Berlin, 1928, t. II. Mr Kulischer avait déjà donné, pour le moyen âge, *Warenhändler und Geldausleiher im Mittelalter* dans *Zeitschrift für Volkswirtschaft*, 1908.

1. L'ouvrage capital est celui de Sieveking.

2. Paul Abischer, *Banquiers, commerçants et diplomates italiens à Fribourg avant 1500* dans *Zeitschrift für Schweizerische Geschichte*, 1927, t. VII, p. 1-59.

3. D. Havelock Fisher, *The Medici Account books* dans *American historical Review*, juillet 1928, p. 829-31.

This content downloaded from
88.184.195.254 on Sat, 18 Oct 2025 17:34:18 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

ou des entreprises, anticipation par le crédit des richesses non encore disponibles, circulation de ces richesses de place à place et de pays à pays sans recourir aux transferts massifs d'or ou d'argent, spéculations sur les différences de niveau entre les divers marchés, tout, jusqu'aux combinaisons destinées à fixer les prix des marchandises, bref toute la technique financière moderne apparaît dès le temps de la Renaissance.

Or nous sommes, ici, moins bien pourvus que pour la période antérieure. Les documents, sans doute très nombreux, sont très dispersés, et aussi très inégalement répartis entre les divers pays, très inégalement connus et publiés. Quelques firmes, surtout allemandes, ont eu la bonne fortune de devenir des dynasties, non seulement bancaires, mais nobiliaires : elles ont conservé leurs archives et, comme certaines de ces familles vivent encore, elles ont mis leur orgueil à ouvrir ces archives aux chercheurs et à les publier. Depuis le temps (1896) où Ehrenberg a donné son grand ouvrage sur les Fugger, c'est toute une *Fuggerlitteratur*[1] qui est née, multipliant les publications de textes et les commentaires. Les Welser ont eu, plus récemment, la même chance[2], et même des maisons secondaires. Qu'en 1728 le fils d'un maître-sellier de Landau soit venu créer à Breslau une maison d'expédition, de commission et de change, c'en est assez pour qu'un de ses successeurs et descendants publie en 1905 un *Soll und Haben der Firma Moritz Eichborn in 175 Jahren*[3]. En Hollande, Mr Van Dillen a pu entreprendre une monumentale publication de sources sur l'histoire des banques de virements[4].

Mais qu'avons-nous pour la France ? Il semble bien que, d'une part, on y ait attaché aux papiers d'affaires trop peu d'importance pour les juger dignes de la conservation et que, d'autre part, les maisons — même quand il s'agit de quelques rares sociétés séculaires — soient restées trop fidèles à la fameuse doctrine du « secret des affaires » pour livrer leurs documents, voire les plus anciens, à la publicité. Nous n'avons que des informations fragmentaires, quelques paquets isolés de correspondances, des parties de comptes dans les archives judiciaires quand ces maisons ont eu des procès. Ce sont des exceptions que la découverte dans les Archives de l'Isère, par Mr Paul Masson, des papiers de la Compagnie du Corail[5], et dans les archives de Honfleur, de ceux de Lion par Decharme[6] ; c'est une chance que l'arrivée aux Archives d'Ille-et-Vilaine, sous l'œil attentif de Mr Henri

1. Résumée par G. Strieder dans *Jakob Fugger der Reiche*. Leipzig, s. d.
2. Voir V. Panhorst, *Deutschland und Amerika*. Munich, 1928.
3. Devenu depuis le *Soll und Haben von Eichborn und Co. in 200 Jahren*, par Kurt von Eichborn. Leipzig, 1928.
4. *Bronnen tot de Geschiedeniss der Wisselbanken*. La Haye, 1925.
5. *Les compagnies du Corail*. Paris-Marseille, 1908.
6. *Le comptoir d'un négociant au XVII^e siècle*. 1910.

This content downloaded from
88.184.195.254 on Sat, 18 Oct 2025 17:34:18 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Sée, des papiers de Magon de la Balue. Il faudrait, pour compléter nos archives économiques, se livrer à des explorations méthodiques : dans le fonds du séquestre des Archives Nationales (on verra pourquoi tout à l'heure) ; dans les archives notariales, comme l'ont fait, par exemple, les BAUDRIER pour l'imprimerie et la librairie lyonnaises[1]. A part quelques études sur des Italiens du XVIe siècle et sur quelques grands partisans, l'histoire de la banque est presque, chez nous, *terra incognita*. L'Angleterre n'est pas, avant le XVIIIe siècle, mieux partagée.

Il est vrai qu'aux pièces d'archives, il faut joindre les ouvrages, plus nombreux qu'on ne croit, émanant des contemporains eux-mêmes. Au premier rang se trouvent les livres des juristes et des praticiens, qui ont eu à étudier des cas d'espèce. Il n'y a pas moins à tirer des écrits théologiques et moraux qui, en discutant la valeur éthique des stratagèmes employés pour tourner les lois canoniques, nous permettent de saisir les transactions dans leur réalité toute crue. En particulier la position prise à l'égard du problème du crédit par Calvin donnait plus de précision à la controverse, puisqu'on lui avait demandé « s'il était licite de déposer une somme d'argent chez les banquiers, *summam pecuniariam apud trapezitas deponere* »[2]. En éditant un de ces textes de controverse, le *Discourse upon usury* de Thomas Wilson, de 1572, Mr TAWNEY a fait faire un progrès décisif à notre connaissance des origines de la banque en Angleterre[3].

Mais il ne faut pas se dissimuler que l'interprétation de ces textes est une œuvre rude pour laquelle ce n'est pas trop que la collaboration des historiens du droit commercial et des spécialistes de l'histoire religieuse. Qu'il s'agisse du traité sur l'usure de Dumoulin, trésor des expériences d'un grand avocat d'affaires, ou de celui de Saumaise, discussions avec des ministres hollandais plus calvinistes que Calvin, ce latin hérissé de citations empruntées aux Pères ou à l'Antiquité, ces digressions interminables ont rebuté les lecteurs. Il faudra bien cependant que nous ayons un jour là-dessus autre chose que de médiocres thèses, et qu'un érudit intrépide prenne sur lui d'entrer en ces labyrinthes[4].

Reste une troisième catégorie d'ouvrages, si nombreux à partir de la fin du XVe siècle, les manuels de comptabilité. Mais là les historiens auraient besoin de la collaboration, non seulement des spécialistes de l'art des comptes, mais des purs mathématiciens.

1. *Bibliographie lyonnaise.*

2. Lettre de Cl. de Sachins (1545) dans *Calvini Opera*, t. XII, p. 210. Ce que j'ai dit de Sachins dans mes *Débuts du capitalisme*, p. 46, est à corriger d'après ce que dit Mr JOHN VIÉNOT dans *Bull. hist. du protest. franç.*, 1928, p. 165.

3. Ajouter R. D. RICHARDS, *Early english banking schemes* dans *Journal of economic and business History*, 1928, nº 1, p. 36-76.

4. Sur Dumoulin, voir le compte rendu de Mr L. FEBVRE dans *Annales*, 15 janvier 1929, p. 130.

This content downloaded from
88.184.195.254 on Sat, 18 Oct 2025 17:34:18 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

II

Comment, en l'état actuel de nos connaissances, pouvons-nous envisager le rôle des banques dans la vie publique, et aussi dans la vie industrielle et commerciale durant l'époque moderne ?

Ce qui saute d'abord aux yeux, c'est l'étroitesse des rapports de la banque avec l'État. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'au moyen âge, une des raisons qui avaient favorisé la croissance des banques italiennes, c'est la nécessité où se trouvait la Curie romaine de faire rentrer des taxes levées sur toutes les Églises de la chrétienté occidentale sans exposer les fonds aux risques de la route à travers les Alpes, et aussi en déchargeant ses bureaux des délicates opérations relatives au change des monnaies[1]. Dès ce moment aussi l'élément commercial se joignait à l'élément politique : si les banquiers florentins s'en allaient chercher jusqu'en Angleterre le denier de saint Pierre, c'est qu'ils y trouvaient les matières réclamées par l'*Arte della lana ;* ils évitaient ainsi, non seulement les dangereux transferts d'argent, mais jusqu'aux paiements considérables en espèces : une compensation élémentaire s'établissait entre la créance politique de la Curie et la dette commerciale des drapiers de Florence.

C'est sur le terrain pontifical que nous voyons d'abord évoluer les banques de la Haute-Allemagne. Lorsque, dès le milieu du xv^e^ siècle, nous rencontrons des Fugger à Rome, c'est à titre de changeurs pontificaux, *campsores romanam curiam sequentes.* Pour eux, comme pour leurs confrères toscans, génois, etc., la Chambre apostolique était le centre des affaires, *mater pecuniarum.* Ils finissent par accaparer ce fructueux service, non seulement pour les Allemagnes, mais pour les pays scandinaves, slaves, hongrois. Lorsqu'ils participent à l'affaire du *pallium* de Mayence, lorsqu'ils chargent leur caissier de recueillir les fonds remis à l'éloquent Tetzel, ils ne font rien de nouveau : dès le début du siècle, ils ont financé des prédications d'indulgences. Ils ont en dépôt l'argent du pape, des cardinaux. Ils ont livré au belliqueux Jules assez de cuivre et d'étain pour qu'en 1510 celui-ci leur doive, de ce fait, 10 000 ducats.

Métaux du Tirol, de la Bohême, de la Hongrie — qu'ils exploitent seuls ou en commun avec les Thurzo, — telle est la monnaie dont ils paient, à Venise, les cotons du Levant nécessaires à leurs métiers d'Augsbourg. Ces métaux sont le gage des emprunts qu'ils consentent aux Habsbourg, et qui font d'eux les banquiers de la dynastie. L'astucieuse fille de Maximilien, Marguerite, le grand homme de cette famille, le sait bien[2]. C'est en s'appuyant sur eux, tantôt en leur sus-

1. Voir CLEMENS BAUER, *Die Epochen der Papstfinanz* dans *Hist. Zeitschrift*, 1928, CXXXVIII, 3, p. 457-503.

2. Voir MAX BRUCHET, *Marguerite d'Autriche.* Lille, 1927.

This content downloaded from
88.184.195.254 on Sat, 18 Oct 2025 17:34:18 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

citant des concurrences pour faire monter leurs offres, tantôt en les associant à d'autres banques allemandes et italiennes, qu'elle a fait élire son neveu roi des Romains, comme son père avait essayé d'obtenir la tiare. « La banque et l'élection impériale » : c'est Michelet, aidé par les publications de Mone qui a, lui premier, quarante ans avant Ehrenberg, aperçu dans un éclair de génie l'action de cette puissance dans cet événement.

Banques d'Augsbourg, de Nuremberg, d'Ulm, de Memmingen, avec leurs filiales d'Anvers, de Séville, de Lisbonne, elles étendent, au moins depuis l'avènement de la maison de Bourgogne en Castille, leur réseau sur la vie économique de la péninsule, comme sur celle des Pays-Bas. Elles financent, parfois en se syndiquant avec des banques italiennes, les navigations portugaises et le trafic des Indes[1]. Comme elles ont permis à *Massimiliano pochi danari* de livrer la série des batailles magnifiées avec emphase par Dürer, Burgkmair et leurs émules, ce sont elles qui ont négocié, agents du monopole de S. M. Très Fidèle, le poivre et « l'ardent girofle », chantés par Camoëns. On sait la lutte épique qui mit aux prises les deux rois du mercure, deux banquiers, Ambroise Höchstetter et Jacob Fugger, et comment Charles-Quint avait confié à la banque Welser, représentée au Vénézuéla par les Ehinger, l'exploitation du mystérieux Eldorado[2].

Augsbourg, Nuremberg, Anvers[3], Gênes (à qui sa situation centrale vaut de revivre d'une vie nouvelle, seule entre les banques italiennes, comme régulatrice financière de l'empire espagnol), ces villes ont pour rivale une ville française, Lyon. Malgré de nombreuses publications, d'inégale valeur[4], nous croyons pouvoir promettre encore d'heureuses découvertes à ceux qui dépouilleront systématiquement les archives lyonnaises. La banque lyonnaise, ce n'est pas telle ou telle maison, c'est le rendez-vous des filiales des banques italiennes, florentines ou autres, qui, depuis la fin du xv^{e} siècle, y ont été attirées par les foires et qui ont fait de cette place, grâce à l'organisation des paiements et de la compensation, un prodigieux réservoir de capitaux, et l'arbitre des changes. En ce microcosme italien, en cette « Toscane française » se transposent sur le terrain financier les révolu-

1. Fr. Hümmerich, *Die erste deutsche Handelsfahrt nach Indien* dans *Hist. Bibliothek*, t. XLIX, 1922.

2. L'extension des relations et correspondances de ces banques, leurs opérations d'arbitrage, expliquent le rôle joué par ces maisons dans la circulation des nouvelles, et bientôt dans la diffusion de celles-ci sous forme d'*Avvisi* ou *Zeytungen*, précurseurs de la presse. Voir Van Houtte, *Un journal manuscrit intéressant, 1557-1648*. Bruxelles, 1926, et V. von Klarwill, *The Fugger news letters. 1568-1605*. New York, 1924 et 1926.

3. Goris, *Les colonies marchandes méridionales à Anvers*. Louvain, 1925.

4. Marcel Vigne, *La Banque à Lyon du XVI^{e} au XVIII^{e} siècle*. Lyon, 1903 ; Bonzon, *La Banque à Lyon aux XVI^{e}, XVII^{e} et XVIII^{e} siècles* dans *Revue d'histoire de Lyon*, 1902 et 1903 ; Yver, *De Gadagniis*. Lyon, 1902 ; Rouche, *La nation florentine à Lyon* dans *Revue d'hist. de Lyon*, 1912 ; E. Vial, *Jean Cléberger*. Lyon, 1914, et dans *Revue d'hist. de Lyon*, 1912 et 1913. Je renverrai à mes *Débuts du capitalisme*.

This content downloaded from
88.184.195.254 on Sat, 18 Oct 2025 17:34:18 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

tions de la péninsule : banques médicéennes contre anti-médicéennes, romaines, siennoises, lombardes, C'est elles qui ont financé les guerres d'Italie. « Et, ce jour, écrit Commynes, furent empruntez cinquante mil ducatz d'ung marchant de Millan. » Plus tard, souvent représentées à Lyon par des *fuorusciti*, qui rêvaient de mettre la force française au service de leurs passions, elles ont agi sur la politique de François Ier et de Henri II, poussé Catherine à se venger du duc de Florence, prolongé l'aventure ultramontaine[1].

A Lyon, ces Italiens, dont beaucoup deviendront « regnicoles », se rencontrent avec les agents des banques allemandes, des banques hostiles à l'Empereur, protestantes ou, comme nous disons, smalkaldiennes : l'infidèle employé des Imhoff y devint « le bon Allemand », Jean Cléberger. Mais aussi les éclectiques, ceux pour qui l'argent n'a pas d'odeur, et qui spéculent sans vergogne sur les différences entre Anvers et Lyon. A côté d'eux, les Suisses, etc.

Le rôle de cette place dans la politique des Valois est si considérable que, lorsqu'en 1557 Emmanuel-Philibert essaie de déterminer Philippe II à tenter un coup de main sur Lyon, il fait valoir cet argument : « En prenant cette ville, on enlève au roi de France presque tous les moyens qu'il a de se procurer de l'argent », car « il y a là quantité d'argent et beaucoup de riches marchands »[2].

La position internationale de Lyon aboutit à une création originale et grosse d'avenir. Aux monnaies réelles, différentes de poids, d'aloi, d'usure — fractions changeantes, au gré des ordonnances, d'une même masse métallique — la banque lyonnaise réussit à substituer ou à superposer une monnaie unique, monnaie de compte idéale et invariable, un mètre international des valeurs : l'*écu de marc*, à 65 écus au marc, qu'il s'agit de traduire en monnaies réelles, soit en espèces métalliques, soit en lettres de change. C'est donc par rapport à cet écu de marc, ancêtre du *bankgeld* d'Amsterdam, que se calcule, à tout moment, le change de Lyon sur les principales places européennes et que se règlent les arbitrages : « Et le prix desdictz ducats (de la Chambre apostolique) est plus hault ou plus bas, ainsi que se trouve que l'argent est cher ou à bon marché, et selon les affaires qui surviennent ès royaumes et pays, soit pour les affaires de la guerre ou aultrement...[3]. »

En dehors des prêts à l'État, la banque lyonnaise jouait déjà un

1. Voir notamment L. Romier, *Les origines politiques des guerres de religion*, et Gaston Zeller, *La réunion de Metz à la France*.

2. Emmanuel Filiberto, *I diari delle campagne di Fiandra* éd. Brunelli. Turin, 1928.

3. Extrait d'un manuscrit dont une partie avait été publiée en 1894 par Mr Chamberland dans la *Rev. de géographie*, 1892-1895, et dont une autre, copiée par le même érudit et relative à la banque et aux changes, paraîtra prochainement par nos soins dans la *Revue historique*.

This content downloaded from
88.184.195.254 on Sat, 18 Oct 2025 17:34:18 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

rôle considérable dans les négociations commerciales. Un auteur anonyme, une sorte de fonctionnaire des douanes[1], qui écrit en 1551, et qui partage contre le prêt à intérêt et le change tous les préjugés des théologiens pré-calviniens, admet cependant la légitimité de certaines opérations indispensables au commerce, surtout au commerce international :

La deuxiesme raison pourquoy lesdictz changes royaulx [opposés aux changes *secs*, qui lui font horreur] ont esté inventez a esté pour le faict du cours et train de la marchandise, à ce que les marchans allans ès pays estranges et loingtains de leurs maisons pour achepter quelzques espèces de denrées et marchandises où ilz puissent proufficter, et saichans ne pouvoir recouvrer icelles marchandises sans avoir, ès lieux où ilz les vont querir, leur argent pour les achepter ou recouvrer, affin d'obvier aux dangers et inconveniens qui leur peuvent survenir, sur les champs ou sur la mer, de leursdictz deniers, les ayans portez contans, ilz les bailloient à change en leurs pays s'ilz avaient moyen de le faire, sinon aux plus prochains lieux où ils scavoient que la coustume estoit du faict desdictz changes, et prenoient lettres affin que leur frest payé les sommes qu'ilz avoient baillées ausdictz changes ès pays où ilz vouloient aller achepter leursdictes marchandises.

On n'a pas assez remarqué à quel point cet usage de la lettre de change, ce recours aux banquiers est alors universel. Mathias Schiner demande que la pension qui lui est servie par le roi d'Angleterre lui parvienne, pour plus de sûreté, par le canal des Fugger[2]. Marguerite d'Autriche, en 1519, n'acceptait, pour être remboursée de Charles III de Savoie, « que la garantie des grosses banques qu'elle connaissait à Anvers », Fugger, Welser, Höchstetter ; elle désigne ses banquiers en 1523, en 1524, en 1527[3]. Détail piquant, Ignace de Loyola[4], lorsqu'il arrive à Paris, a une lettre de change sur Barcelone pour 25 écus. C'est en lettres sur Paris qu'il reçoit des aumônes de marchands espagnols des Pays-Bas, ou d'Angleterre ; il remet sa lettre à un banquier et, quand il veut aider un pauvre étudiant, il tire sur ce banquier ce que nous appellerions un chèque. En 1595, un marchand allemand de Londres, sollicité par un envoyé du duc de Wurtemberg, exprime son étonnement de ce que ce voyageur ne soit pas porteur d'une lettre sur Londres[5].

Un point qui mériterait d'être mis en pleine lumière, et qui semble avoir été négligé depuis Ehrenberg, c'est la grande crise bancaire internationale qui secoua l'Espagne et la France, puis se répercuta en Allemagne et probablement en Italie, entre 1557 et 1559, jusqu'en

1. Un « visiteur des ports ».

2. K. Buchi, *Akten und Korrespondenz des K. M. Schiner.*

3. M. Bruchet, ouv. cité, p. 101. La *Correspondance de Marguerite de Parme et de Philippe II* nous montre, en 1565, le gouvernement des Pays-Bas obligé de recourir constamment aux banques.

4. Paul Van Dyke, *Ignatius Loyola.* New-York et Londres, 1926, p. 78.

5. Von Klarwill, *Queen Elizabeth and some foreigners.* Londres, 1928, p. 400.

This content downloaded from
88.184.195.254 on Sat, 18 Oct 2025 17:34:18 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

1565 ; elle fut l'une des causes de la paix hâtive de Cateau-Cambrésis. Ce krach européen succède à une période d'inflation de crédit. Il serait particulièrement intéressant d'étudier, sur pièces d'archives, l'opération si hardie tentée à Lyon par le cardinal de Tournon sous le nom de *grand parti*, et décrite de façon pittoresque par Jean Bodin et Claude de Rubys. Dépassant de beaucoup les pratiques encore timides des rentes sur l'Hôtel de Ville, c'était l'application directe au crédit public de la formule déjà employée en 1526 par Ambroise Höchstetter, et qui avait, dès lors, provoqué une banqueroute retentissante. Celle de 1559 fut gigantesque, car la place de Lyon, comme celle d'Anvers, était gorgée de papier, et les banques, dont beaucoup sautèrent, eurent bien de la peine à se remettre de cette crise, qui fut suivie par les guerres de religion.

Il est curieux de noter que l'Angleterre, future patrie du *banking*, est alors pourvue d'une technique bien moins perfectionnée que l'Allemagne, l'Italie ou la France. Les grandes opérations financières et commerciales d'Élisabeth, sa réforme monétaire, les opérations des Stuarts ne se sont pas faites sans le concours des banques, mais avec les banques du continent, principalement celles d'Anvers. Le rôle de Gresham, le célèbre *Queen's merchant*, s'explique en partie par là. Et lorsqu'on s'étonne du retard de l'évolution bancaire anglaise, de l'échec des diverses créations tentées pour secouer le quasi-monopole des *goldsmiths*, il ne faut pas oublier que l'Angleterre avait ses banques de l'autre côté de l'eau[1].

C'est ce que des marchands italiens expliquent fort congrûment à Gresham en 1576, en protestant contre les obstacles apportés aux opérations de change. L'un de nous, disent-ils, a de l'argent à Venise et veut entrer en Angleterre des marchandises françaises, un autre a des fonds à Lyon et voudrait importer des marchandises italiennes. Ils se donnent mutuellement des lettres, l'un sur Lyon, l'autre sur Venise. Dès qu'ils apprennent que ces marchandises sont vendues, ils pensent se procurer de l'argent par change sur Londres et acheter des marchandises anglaises. Si elles ne sont pas vendues, ils donnent à leurs facteurs de Londres l'ordre de prendre des rechanges, soit à un ou deux usages sur Anvers, soit à un usage sur Lyon. Ainsi peuvent-ils, sans grande perte, disposer de la valeur de leurs marchandises, « bien longtemps avant que l'argent soit réellement disponible ». Ils peuvent ainsi remettre aussitôt, et pour la même durée, cet argent dans les affaires[2]. Les premières banques hollandaises (Delft et Rotterdam)

1. Il ne faut pas oublier non plus « le rôle joué par la Cité de Londres comme banquier du roi », facteur essentiel et d'importance croissante du XIVe au XVIIe siècle (Miss E. J. DAVIES et M. I. PEAKE dans *Bulletin of the Institute of Historical Research*, t. IV, 1927, p. 165).

2. Texte cité dans BLAND, BROWN ET TAWNEY, *Economic History*, p. 420. De même, en 1571, le docteur du dialogue *Upon usury* (p. 68) disait : « La plus grande quantité

This content downloaded from
88.184.195.254 on Sat, 18 Oct 2025 17:34:18 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

ont eu pour objet de permettre aux *Merchant Adventurers* de faire leurs remises sur Londres[1].

A beaucoup d'égards, la période qui correspond aux derniers temps d'Élisabeth et de Henri IV et à la trêve de douze ans est une période de stabilisation après la crise, mais aussi de resserrement du marché de l'argent. Il n'est plus possible, ni aux États faméliques, ni aux négociants en quête d'avances, de puiser à leur gré dans les grands réservoirs lyonnais, anversois, génois. Les paiements en foire, les changes reportés de foire en foire n'ont pas disparu, mais ils ne sont plus le principal moyen de règlement des grandes affaires, surtout des affaires internationales. Ils sont remplacés par des institutions à caractère permanent, à responsabilité plus tangible. Aux virements de parties pratiqués sur la Place du change se substitue une formule non pas nouvelle, puisqu'elle avait été usitée à Venise, mais renouvelée, celle du *giro*, c'est-à-dire du virement entre comptes en banque.

Cette petite révolution comptable, dont les conséquences économiques furent incalculables, est contemporaine de l'ascension d'une puissance nouvelle, celle des Provinces-Unies, et elle l'explique pour une grande part. « Les banques établies en Hollande, écrira au milieu du XVIII^e^ siècle l'un des continuateurs de Savary, et la confiance qu'elles se sont acquise ne sont pas sans doute une des moindres raisons de la réputation et du succès de l'immense commerce que font les Hollandais, depuis plus d'un siècle, dans toutes les parties du monde. »

Heureusement l'*Amsterdamsche Wisselbank* (à côté de ses rivales de Middelbourg, de Delft, de Rotterdam) nous est aujourd'hui bien connue grâce aux admirables travaux de M^r^ VAN DILLEN[2]. Nombre et consistance des comptes courants et des dépôts, variations de l'encaisse métallique, tout le mouvement de ce mécanisme apparaît dans les diagrammes dressés par cet érudit. Créée avec privilège des États généraux et de la Ville, elle est d'abord un expédient pour sortir d'une dangereuse crise d'anarchie monétaire, pour réaliser un étalon monétaire stable, le précieux *bankgeld*, l'argent *banco* qui fera prime

de marchandises exportées ou importées est achetée par argent qu'on se procure par change ». C'est par lettres sur Lyon que les marchands de vin anglais, avec l'aide des banquiers italiens, règlent leurs achats à Bordeaux ; les exportations de « cottons » gallois sur France sont financées par des marchands londoniens, qui escomptent des lettres sur Rouen. Voir aussi sur ce point le *Canker* (1601) et la *Lex Mercatoria* (1622) de GÉRARD DE MALYNES.

1. Sur les changes entre l'Espagne et l'Amérique, on recourra aux récents travaux, matériaux d'un livre futur, de M^r^ Sayous.

2. *Amsterdam als wereldmarkt der edele metallen* dans *De Economist*, 1923 et *De Amsterdamsche Wisselbank* dans *Econ.-hist. Jaerbock*, 1925, résumés dans *Amsterdam, marché mondial des métaux précieux au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle* dans *Revue historique*, 1926, t. CLII, p. 194-201, et *La Banque d'Amsterdam* dans *Revue d'hist. moderne*, mai-juin 1928, p. 161-187. Voir aussi *De Girobanken van Genua, Venetie en Hamburg* dans *Tijdschrift voor Geschiedenis*, t. XLII, p. 33-58.

This content downloaded from
88.184.195.254 on Sat, 18 Oct 2025 17:34:18 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

sur les espèces réelles. Elle devient, sur le modèle vénitien, le caissier central et pratiquement obligatoire de tout le commerce néerlandais. « C'est proprement, écrit l'autre Jacques Savary, celui du *Dictionnaire*, une caisse perpétuelle pour tous les négociants », et qui procure à chacun d'eux l'économie d'un caissier particulier[1].

Elle attire les dépôts des étrangers comme des Hollandais. Elle est en rapports étroits avec l'*Oostindische Kompagnie* ; elle est la face financière, comme l'autre est la face commerçante de la République ; à elles deux, elles feront d'Amsterdam, durant plus d'un demi-siècle, la capitale économique de la planète. La royauté des rixdales et des *leeuwendaalders* a précédé celle de la sterling. Mais ces monnaies, qu'on recherche sur les marchés lointains, en Pologne, en Moscovie, aux Indes et jusqu'en Chine, que l'on se procure par lettres de change, ne circulent guère en Hollande, pays débordant d'or où tout se règle par un jeu d'écritures[2]. C'est à l'instar d'Amsterdam que se crée la banque de Hambourg, célèbre par son secret, par le « silence inviolable » des teneurs de livres. C'est sur ce modèle que l'on souhaiterait d'en créer d'autres à Paris, à Londres.

Le problème reste encore obscur pour la France. Si l'absolutisme de l'État et le développement de la vénalité des offices ont nui à l'utilisation commerciale des capitaux, les banquiers n'en sont pas moins nombreux ; mais, comme le remarque Savary, la banque est d'ordinaire inséparable du trafic d'importation et d'exportation des marchandises ; il n'y a guère, remarque-t-il, que les étrangers qui fassent le pur commerce de l'argent[3]. « L'on sait, écrit-on encore en 1731, que le Sieur de la Rue, outre son négoce, faisant la banque, est obligé d'avoir sa maison à Rouen et une à Paris[4]. »

Sous ces réserves, que d'études à faire ! On connaît encore bien insuffisamment le rôle des banquiers du Trésor, les de Meuves, les Hoggers, les Samuel Bernard, ces successeurs des anciens partisans

1. Dès lors (1600) la théorie des banques de virement était donnée par GÉRARD DE MALYNES, *A treatise of the canker of England's common wealth*, cité par CUNNINGHAM, *Growth...*, t. I, p. 149 de l'édit. de 1903 : « Une banque est proprement une collection de tout l'argent disponible d'une province, cité ou république ; entre les mains de quelques personnes privilégiées et établies par autorité publique..., de sorte que ces personnes ou banquiers deviennent... les serviteurs et caissiers généraux de cette province, cité ou république ». Cent cinquante ans plus tard, après la publication du *Parfait négociant* de Jacques Savary, le *Dictionnaire* de Jacques II Savary, au mot *Banques*, énumérera et caractérisera les principaux de ces établissements.

2. Mr Posthumus a recueilli les bulletins, indiquant le cours du change, qui étaient publiés en Hollande. Il y aurait lieu de rechercher ceux qui peuvent se trouver dans les archives françaises. En 1697 (cité par A. SÉLIGMANN. *La première tentative d'émission fiduciaire*, p. 160, le contrôleur général recommande de « faire venir deux fois par semaine l'imprimé d'Amsterdam qui fixe le change de toutes les places d'Europe ».

3. « Il n'y a presque que les Étrangers qui fassent le commerce d'argent en France sans faire celui de marchandises. » Savary préfère d'ailleurs les banquiers-marchands, parce qu'il reste un actif liquide en cas de faillite.

4. Dans DECHARME, ouv. cité.

This content downloaded from
88.184.195.254 on Sat, 18 Oct 2025 17:34:18 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

qui ont permis à Louis XIV de faire des guerres, de bâtir Versailles, de pensionner les savants et les artistes, d'acheter le roi Charles II et aussi les chefs de l'opposition parlementaire, bref d'être le Roi-Soleil et, dans les désastres de la fin, de nourrir ses peuples et de terminer son règne en beauté, par une dernière victoire[1]. Car la banque est avant tout au service de l'État.

C'est le cas en Angleterre, comme en France. Lorsqu'après bien des tentatives avortées apparaît, en 1694 seulement, le nom, destiné à un si glorieux retentissement, de *Bank of England*, c'est d'abord dans un *Tonnage Act*, comme un moyen désespéré, imaginé par les whigs, de parer à la pénurie du Trésor, de permettre la continuation de la guerre contre la France[2]. C'est presque un hasard si la Banque d'Angleterre, à côté du certificat de dépôt que n'avait pas dépassé celle d'Amsterdam, inaugure le vrai billet de banque ou plutôt prend à son compte la pratique des *goldsmiths notes*, préparant ainsi une révolution nouvelle.

En France, c'est aussi de la ruine du Trésor, du chaos des billets de la Caisse des emprunts, des billets royaux, des billets de monnaie que sortent les premiers projets de banque générale sur le modèle d'Amsterdam, projets de 1705, *Banque du dépôt public* de 1708, projets de 1709. Quelque jugement sévère que des économistes modernes, déjà oublieux des leçons de la dernière guerre, portent sur John Law, il convient de dire, comme on l'écrivait hier : « Law venait à son heure »[3].

Mais la banque (et c'était aussi la conception de Law) reste avant tout un instrument commercial. C'est elle qui, à Nantes, avance les capitaux aux acheteurs lors des ventes de la Compagnie des Indes :

1. Voir SAGNAC, *Le crédit de l'État et les banquiers à la fin du XVII^e^ et au commencement du XVIII^e^ siècle* dans *Rev. d'hist. moderne*, 1908 ; GERMAIN MARTIN, *La monnaie et le crédit privé en France aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, 1550-1664* dans *Revue d'hist. des doctrines économiques et sociales*, 1909, n° 1 ; GERMAIN MARTIN et MARCEL BEZANÇON, *L'histoire du crédit en France sous le règne de Louis XIV*. I. *Le crédit public*. Paris, 1913. Les auteurs écrivent (p. 115) : « Une époque où la plupart des règlements se faisaient en argent et non en valeurs commerciales », impression toute contraire à celle que donnent les documents cités dans notre présent article ; ARMAND SÉLIGMANN, *La première tentative d'émission fiduciaire en France. Étude sur les billets de monnaie du trésor royal à la fin du règne de Louis XIV*. Paris, 1925 ; l'auteur a gravement confondu les billets royaux et les billets de monnaie.

2. *An act for granting to their M^ties^ several rates and duties upon tonnage..., and upon beer, ale, etc., for securing certain recompenses... to such persons as shall voluntarily advance the sum of fifteen hundred thousand pounds, towards the carrying of the war against France*. Voir EUG. PHILIPPOVITCH, *Die Bank von England im Dienste der Finanzverwaltung des Staates*. Vienne, 1885, et, en anglais, Washington, 1911 ; ROGERS, *The first nine years of the Bank of England*, 1887 ; STIEFELZIEHER, *Studien über die Entwicklung des englischen Kredits, 1660-1714* dans *Finanz-Archiv*, 1927. Le livre bien connu d'Andréadès passe très rapidement sur la période antérieure au XIX^e^ siècle.

3. Expression de M^r^ Séligmann. Nous ne donnerons pas ici même un aperçu bibliographique du système. Rappelons seulement les travaux tout récents de M^r^ Harsin et, à titre de comparaison, le curieux projet de Thor Möhlen publié par M^r^ Charliat dans *Bergens Historiske Forenings Skrifter*, n° 33, 1927.

This content downloaded from
88.184.195.254 on Sat, 18 Oct 2025 17:34:18 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

« Les banquiers nantais tiraient de cette circonstance le plus clair de leur trafic... Tous les gros armateurs, tous les grands drapiers sont également banquiers », escomptent le papier sur l'étranger, consentent des avances sur marchandises, négocient avec la Monnaie les piastres ramenées de Cadix par les navires exportateurs[1]. Parmi eux, beaucoup de firmes internationales, spécialement franco-hollandaises (Nantes est depuis Henri IV une petite Hollande), qui ont des associés à Amsterdam, Cadix, Londres.

Si Etienne de la Rue[2] fait de la banque en ses deux maisons de Paris et de Rouen, c'est « que les négociants des ports de mer de la province n'ont pas toujours, ou plutôt presque jamais, tous les fonds nécessaires pour faire leurs armements ; que, pour en trouver, ils s'adressent aux banquiers... ».

Parmi ces derniers, il conviendrait de faire une place à part, très large, aux banquiers huguenots. Faut-il voir là — ô culte des idées générales ! — une application de l'équation fameuse *Puritanismus = Kapitalismus* ? Faut-il dire simplement que, pratiquement exclus des charges de judicature et de finance à partir de 1661, les huguenots avaient déjà vu auparavant se rétrécir devant eux les avenues qui y conduisaient, et qu'ils avaient été ainsi garantis contre la maladie qui frappait en France tous les commerçants enrichis, le désir de faire de leurs fils des « officiers » ? Ils étaient d'autre part incités à transformer leurs biens-fonds en valeurs mobilières. Les banquiers protestants doivent-ils leur puissance à leurs habitudes d'ordre et d'économie, à leur réputation de régulière honnêteté, à leurs connaissances solides, à leur esprit commercial à la fois entreprenant et prudent, toutes qualités qui font que tel colon de la Louisiane, envoyant à Rochefort sa fille avec ses économies, a bien soin de mander que l'on mette la demoiselle au couvent, mais laisse ses fonds chez le banquier huguenot ?

Il y a, sans doute, de tout cela dans la fortune des gens de l'Aunis, des protestants de Bordeaux, de Paris. Les Tallemant, les Rambouillet prêtent sous Richelieu de l'argent à l'État, avancent les frais de l'armement d'Oléron ; bien plus, ils administrent la fortune, si embrouillée, du cardinal lui-même[3]. Est-ce pour cela que ses ennemis, bérulliens ou jésuites, l'appelaient le cardinal de La Rochelle ? N'avait-il pas, en 1628, gracié Jean Gobert, pris sur la flotte anglaise, « riche banquier rochelais », qui avait été acheter du blé en Angleterre et qui, dans la suite, « rendit de sérieux services au roi », au point d'être

1. GASTON MARTIN, *Nantes et la Compagnie des Indes*. Toulouse et Nantes, 1928.

2. DECHARME, ouv. cité.

3. *Mémoires de Richelieu*, éd. Lavollée, t. VIII, p. 202, n. 1 ; *France protestante*, mots *Rambouillet* et *Tallemant* ; MAX. DELOCHE, *La maison du cardinal de Richelieu*, 1912 ; ÉMILE MAGNE, *La joyeuse jeunesse de Tallemant des Réaux*, 1921, et *Bourgeois et financiers du XVII^e siècle. La fin troublée de Tallemant des Réaux*, 1922.

This content downloaded from
88.184.195.254 on Sat, 18 Oct 2025 17:34:18 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

décoré de l'ordre de Saint-Michel ? Les Tallemant et les Rambouillet sont aussi engagés dans les grandes affaires, dans les « partis » et les fermes, dans le commerce de l'Inde, de l'Amérique, des pays baltiques. C'est en grande partie avec des banquiers huguenots que Colbert essaiera de créer sa Compagnie du Nord pour briser le monopole hollandais[1]. Il y aurait, rien qu'en dépouillant *La France protestante* — mais les auteurs, premiers et seconds, s'intéressaient peu à ces problèmes — et la table naissante du *Bulletin du protestantisme*, à dresser une jolie liste de banquiers huguenots (Samuel Bernard y sera) et la bibliothèque de la rue des Saints-Pères réserve des trouvailles à qui saura y chercher.

Il ne faut pas croire que cette histoire s'achève en 1685. Notre conte louisianais prouve qu'il y avait encore, bien longtemps après la Révocation, des banquiers huguenots en France. On ménageait ces utiles puissances. Il y avait parmi eux des N. C., plus ou moins bons catholiques. Leurs parents, qui avaient fui en Angleterre ou en Hollande, restaient en correspondance avec eux, car l'exode séparait souvent les familles sans les désunir, et tels gens de l'île de Ré envoyaient leurs fils jusqu'en Norvège, sans parler, bien entendu, de l'Amérique. Quelle tentation, même pour le nouveau Constantin, de profiter de ces relations entre ses anciens et ses nouveaux sujets pour se procurer, sur les places étrangères, du blé ou du change ! On saura, un jour, comment les Legendre de Rouen, « nouveaux catholiques », travaillaient avec les Legendre d'Amsterdam au ravitaillement du royaume[2]. Et Samuel Bernard, fils de huguenots, ne mit-il pas au service du roi le crédit dont il disposait par toute l'Europe ?

Quelques-uns étaient, en France même, restés huguenots, ou le redevinrent. En 1759, aux heures les plus sombres de la guerre de Sept Ans, devant le Trésor vide, ne formèrent-ils pas, ceux de La Rochelle, de Bordeaux, de Nîmes, le projet d'une grande banque protestante qui aurait prêté de l'argent au roi[3] — cinquante millions — contre la reconnaissance des registres du Désert ? L'édit de Tolérance de 1787 eût été avancé de près de trente ans et lié à une opération qui donne une idée de la puissance financière de ces banquiers huguenots. Les signatures étaient données, les souscriptions étaient prêtes...

L'esprit huguenot — cet esprit que les théoriciens retrouvent dans la banque d'Amsterdam — faisait aussi la force de la banque genevoise. Elle devient une puissance dès la fin du XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle.

1. P. Boissonnade et P. Charliat, *Colbert et la Compagnie de Commerce du Nord* dans *Revue d'hist. économique et sociale*, 1928, n° 4.

2. On trouvera, sur eux, des détails dans une thèse en préparation de M^r^ Meuvret sur les subsistances sous Louis XIV.

3. Mentionnée dans Dedieu, *Histoire politique des protestants français*, t. I, p. 365-369 ; voir Dez, *Protestants de l'île de Ré*. Un de nos étudiants, M^r^ Braemer, prépare, sur ce sujet, un mémoire pour le diplôme d'études supérieures.

This content downloaded from
88.184.195.254 on Sat, 18 Oct 2025 17:34:18 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

On nous parle toujours de Necker, parce que ce banquier est devenu ministre. Mais combien d'autres, les Thélusson, les Fatio, etc., ont agi sur la politique européenne, tantôt assurant le règlement des affaires de la France protectrice, tantôt, aux heures graves, favorisant sur le terrain helvétique les manœuvres de Guillaume III, plus tard formant avec Londres et Amsterdam une sorte de trinité du crédit européen !

Entre ces capitales du crédit, l'entente n'est pas toujours cordiale. La Banque d'Angleterre était née d'une alliance anglo-hollandaise pour ruiner le commerce français. Mais, dans la guerre d'Amérique, nous assistons à une sorte de duel entre les deux grandes banques. C'est à la Hollande que les Français s'adressent pour financer les secours, les subsides, les emprunts qu'ils accordent aux *insurgents*. Comme l'ont montré Aulard et Mr Marion, c'est encore aux banques hollandaises qu'ils demanderont de régler les comptes. Et Mr P. C. Van Winter[1] étudie la part que ces banques ont prise directement à l'établissement de la République américaine.

III

Pour éclatantes que soient ces interventions sur le terrain politique, l'activité des banques était faite d'autre chose. Il ne faut pas que les grandes manifestations extérieures, Système, *Bubbles*, etc., nous empêchent de voir la vie bancaire de tous les jours. Les banques continuent d'ordinaire à mener de front les affaires commerciales et la finance, comme ces Malouins qui vont chercher des capitaux jusqu'à Dijon pour envoyer des toiles bretonnes à Cadix et aux Indes espagnoles, pays du crédit à très long terme. De même, sur un plan plus solide et plus vaste, la *British linen Company*, à force de faire des avances aux fabricants de toiles, se transforme en établissement de crédit ; elle émet, en 1746, des billets « valeur reçue en marchandises ». De même encore, les fermiers du Nottinghamshire, pour mettre leurs épargnes à l'abri des bandits, les déposent chez un Smith, fabricant de draps, qui finit par mettre orgueilleusement sur sa porte le mot *Bank*.

Banque de Brünn (1751), qui prête aux marchands sur leurs marchandises, *Leinwand-Bankkassa* de Saint-Gall (1752), voilà qui justifie un théoricien d'écrire en 1768 : « Le terme de banquiers ne doit pas étroitement se borner à ceux qui font uniquement profession du change ; mais il peut aussi exactement s'appliquer à d'autres négociants distingués, attendu que, de nos jours, beaucoup de Messieurs nos négociants, spécialement nos grossistes, s'occupent aussi fortement des affaires de change que de leur commerce de marchandises. »

1. Van Winter, *Het aandel van den Amsterdamschen Handel aan den Opbouw van het amerikaansche Gemeenebest*, t. I. La Haye, 1927.

This content downloaded from
88.184.195.254 on Sat, 18 Oct 2025 17:34:18 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Un autre texte, de 1774, note cette confusion entre les mêmes mains des remises et transferts d'argent, de la commission et de l'expédition. C'est sur ces bases qu'est enfin organisée à Vienne, en 1787, la *Kommerzial-Leih und Wechselbank*. C'est sur ce programme que travaillent, encore au début du XIXe siècle, les Eichborn de Breslau, vendeurs de drap et acheteurs de café d'accord avec une maison de Hambourg, à New-York et à Philadelphie, exportateurs en Russie, en Chine, ce qui ne les empêche pas de faire passer en Autriche les subsides anglais et, après Tilsit, d'aider le roi de Prusse et les villes prussiennes à s'acquitter de leurs indemnités de guerre, ni de réussir des opérations d'arbitrage sur un marché des changes désorganisé par la guerre[1].

Ces quelques indications éparses suffisent à indiquer les surprises que nous réserve l'histoire bancaire de l'expansion européenne et de la révolution industrielle. Et c'est une question de savoir à partir de quand le capital étranger, sous forme de commandite ou d'association, a joué dans l'industrie un rôle analogue à celui qu'il joua de bonne heure dans le commerce d'outre-mer et des pays lointains.

Nous ne poursuivrons pas plus avant. Nous ne parlerons pas de sujets plus connus, comme la création de la Caisse d'escompte, aïeule directe de la Banque de France. Nous ne toucherons pas à l'histoire bancaire de la Révolution, où l'on commence à voir qu'il faut distinguer de la dépréciation des assignats les fluctuations du change français sur le marché international. Il nous aura suffi de montrer qu'une grande partie de notre histoire politique et une part encore plus importante de notre histoire économique et sociale est à étudier de ce point de vue : comment étaient financées, de la Renaissance à la Révolution, ces opérations, exceptionnelles ou quotidiennes, de la vie nationale qui, pas plus hier qu'aujourd'hui, ne pouvaient se réaliser, ni même se concevoir, sans le constant recours à l'argent, sans une mise en action de toutes les ressources du crédit ?

Plus on étudiera ce problème, mieux on apercevra que, de bonne heure, une puissance se constitue, qui agit sur toutes les manifestations de la vie individuelle ou collective, et qui, dès lors, apparaît mystérieuse et redoutable aux âmes naïves. Un simple « visiteur des ports » dénonce, sous Henri II, ce que nos politiciens appel-

1. LUDOVICI, *Grundriss eines vollständigen Kaufmannssystems*. Voir encore, en 1774, le *Merkantil Schema*, sorte d'annuaire commercial francfortois. Ces précieux textes sont dans KULISCHER, *Allg. Wirtschaftsgeschichte*, t. II, p. 276. L'auteur reproduit, dans ses illustrations, un grand nombre de ces précieux bulletins qui donnent le cours des changes. Les variations sont telles (le change sur Hambourg varie, dans ces vingt ans de guerre, de 162 à 145 ; sur Paris, de 88 à 78 ; sur Hollande, de 151 à 134 ; sur Londres, de 4 reichsthalers, 2 1/2 groschen à 7 th. 2 1/4 ; sur Vienne, il saute de 90 thalers à 8 1/2 pour 150 florins !) qu'entre la réception d'un ordre pour l'étranger et l'exécution, il y a de grosses différences.

This content downloaded from
88.184.195.254 on Sat, 18 Oct 2025 17:34:18 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

lent « l'internationale financière »[1] et c'est en 1571 que Thomas Wilson écrit :

Certains riches banquiers, s'accordant ensemble et prenant de grandes masses entre leurs mains, peuvent établir à leur gré le prix de l'argent ; car il faut se procurer de l'argent, quelque effort que fassent les hommes, qui ne l'ont jamais payé si cher ; ils veulent en avoir, plutôt que de voir échouer leur projet faute d'argent.

HENRI HAUSER
(Paris.)

1. MANGER, *Recherches sur les relations économiques entre la France et la Hollande.* 1923.

This content downloaded from
88.184.195.254 on Sat, 18 Oct 2025 17:34:18 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms